

## Le Conseil européen de la Culture élève le quota d'œuvres européennes

### Institutionnel

C'est de haute lutte, et après prolongations, que la présidence maltaise du Conseil des ministres européens de la Culture et de l'Audiovisuel a obtenu un accord sur le projet de révision de la directive Services de médias audiovisuels.

★ Mardi 23 mai, de nouvelles règles ont été adoptées. Celles-ci prévoient que les quotas minimaux d'œuvres européennes sur les services à la demande soient relevés à 30 %, comme le demandaient 12 pays membres, dont la France, ainsi que le Parlement européen. Plusieurs organisations professionnelles ont réagi favorablement à ces avancées. Les Etats membres auront également la possibilité de réclamer des contributions financières aux services qui, bien qu'établis hors de leur territoire, visent leur public national ; elles pourront prendre la forme d'un investissement direct dans les contenus ou d'une contribution aux fonds de soutien nationaux, avec une exemption pour les start-up et les petites entreprises.

Selon le compromis des ministres, la future directive simplifiera notablement les règles et les procédures de coopération entre régulateurs nationaux pour résoudre les problèmes transfrontaliers créés par le contournement des législations nationales ; un régulateur national saisi d'un problème par un autre pays devra réagir dans un délai de deux mois. Une plus grande transparence sera aussi requise quant à la propriété des services de médias, tandis que l'indépendance des régulateurs nationaux sera renforcée.

### Simplification et extension du champ d'application

Ce texte élargit par ailleurs le champ d'application de la directive aux plates-formes de partage vidéo et aux médias sociaux, pour lesquels cela constitue une "fonctionnalité essentielle", ce qui ne manque pas de susciter les foudres de pays comme le Danemark, la Finlande ou le Royaume-Uni, qui y voient une atteinte à la liberté d'expression.

Un haut niveau de protection des mineurs sera requis tant des services de télévision que des services à la demande, notamment quant aux contenus pornographiques ou violents ; les ministres y ajoutent un encouragement à mener des politiques d'éducation aux médias. En ce qui concerne les plates-formes de partage, elles devront également protéger leur public des programmes et contenus incitant à la haine, à la discrimination, à la violence et au terrorisme.



La nouvelle ministre, Françoise Nyssen, a obtenu une première victoire dans la lignée du travail entrepris par sa prédécesseuse, Audrey Azoulay,

Enfin, le Conseil est revenu sur la plus grande flexibilité proposée par la Commission en matière publicitaire : la proportion de messages commerciaux est fixée à 20 % du temps d'antenne, tant entre 6 et 18 heures qu'entre 18 heures et minuit, tandis que les interruptions publicitaires dans les films, téléfilms et programmes d'information ne pourront intervenir qu'une fois toutes les 30 minutes.

Cet accord soulève cependant des réserves des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Finlande, du Danemark et du Luxembourg. Cela n'empêchera pas pour autant les négociations en trilogue avec les représentants de la Commission et du Parlement de démarrer "dans les prochaines semaines". Le vice-président de la Commission, Andrus Ansip, qui n'a pas caché son souhait "d'en terminer avec ce dossier", s'est réjoui de ce compromis et a laissé entendre que "si le texte n'est pas entièrement satisfaisant, il pourrait être amélioré au cours du trilogue".

Thierry Leclercq

## Benjamin Bonnet: "Challenger les codes de la production traditionnelle"

### Rendez-vous

Le président de la Fédération des jeunes producteurs indépendants nous parle de la 7<sup>e</sup> édition des Journées des jeunes producteurs indépendants, qui se dérouleront les 7 et 8 juin à Saint-Denis, et feront la part belle au digital et aux millennials.

### ★ Combien de participants attendez-vous ?

Entre 200 et 250, en incluant les décideurs – chaînes TV et institutionnelles –, mais également le jeune public, c'est-à-dire les millennials à qui l'on s'adresse, comme les étudiants en école de cinéma. De plus, 20 jeunes producteurs indépendants viendront sur les stands du marché. Il y aura une journée entièrement dédiée aux pitches et aux rencontres avec les chaînes, le CNC, les potentiels acheteurs ou diffuseurs des contenus TV ou cinéma qui seront présentés, le tout dans un espace privilégié. Globalement, nous sommes sur une augmentation de fréquentation de 10 % à 15 %, sachant que nous étions passés de une à deux journées l'an dernier.

### Pourquoi avoir choisi cette accroche très frontale : "No Bullshit" ?

C'est un terme pris à Eric Scherer, directeur de la prospective chez France Télévisions et responsable du think tank Méta-Media, qui viendra ouvrir la première table ronde du 7 juin, sur les millennials. C'est volontairement un peu poil à gratter, notre fédération regroupant des producteurs atypiques dans leur manière de faire du cinéma et des programmes pour la télé. Nous avons en commun de vouloir challenger les codes et les références de la production traditionnelle, et on se rend bien compte que les millennials sont une génération qui les bouscule aussi, en étant très précurseur sur la consommation des programmes audiovisuels. Entre producteurs, c'est pareil : on ne prend pas trop de pincettes, on se dit les choses, et on entretient une relation producteurs-auteurs-réalisateurs qui se veut presque d'égal à égal, ce qui génère de la créativité et une relation qui gagne en qualité et en transparence sur le long terme.

### Quels seront les temps forts ?

Le premier temps fort sera, en ouverture, le mot de notre marraine, Carole Scotta, la fondatrice de Haut et Court, qui a un parcours hors normes et très inspirant pour nous. Elle animera aussi une table ronde l'après-midi du 7 juin, à 14 h, sur la création et la pérennisation d'une société de pro-



Benjamin Bonnet.

duction. Le deuxième jour, à 16 h, nous ferons une projection surprise d'un long métrage qui fait l'actualité. Et il y aura tout au long des deux jours des tables rondes et des keynotes, allant de la réflexion sur les webséries jusqu'à l'intervention du CNC, qui parlera du déploiement de son dispositif Talents en court sur l'ensemble du pays.

### Il sera beaucoup question des plateformes numériques. Est-ce que l'avenir du secteur passe nécessairement par là ?

C'est devenu incontournable, et c'est aussi un faux procès que l'on fait aux plateformes. La consommation des contenus audiovisuels ne passera pas que par la salle de cinéma. On peut produire aussi bien du contenu pour le Web que pour les salles. Camper sur l'exception culturelle française en disant qu'y toucher signe la mort de l'exploitation, c'est un débat d'arrière-garde qui a pour vocation, à mon sens, de protéger les producteurs et les exploitants établis. Je préfère y voir un levier. Ce qui ne nous empêche pas d'inviter des producteurs aguerris, ayant fait leurs preuves avec un business model qui fonctionne depuis des années. C'est important pour nous ; nous devons faire aussi nos classes sur ces bases-là. Les deux générations ont tout intérêt à trouver ensemble des "best practices" pour proposer une offre supplémentaire et non pas une offre qui va phagocyter l'autre. Il y a un dialogue à créer, et c'est ce qu'on essaye de faire à travers ces journées.

Propos recueillis par Rodolphe Casso